

Communiqué de l'intersyndicale CGTM, CLTM, CNTM

Les organisations syndicales ouvrières (CGTM, CLTM, CNTM) expriment leur profonde inquiétude face à la situation économique et sociale préoccupante qui prévaut dans notre pays, situation marquée par une détérioration continue du pouvoir d'achat des travailleurs suite à la flambée vertigineuse des prix des denrées de première nécessité, au moment où les autorités publiques ont décidé un train de mesures qui ne s'élèvent pas au niveau de la gravité de la situation.

Cette crise est d'autant plus préoccupante qu'elle intervient dans un contexte de stagnation des salaires, très bas à l'origine, déjà largement paralysés par une fiscalité insoutenable et des retards devenus presque normaux dont sont principalement victimes les contractuels de l'Etat et les employés de plusieurs établissements publics.

Si on ajoute à cela un taux de chômage galopant qui frappe 33% de la population active du pays, fruit des décennies de politique de formation-emploi inadaptée aux besoins du marché du travail, on arrive à un stade de désolation susceptible de déboucher sur des débordements imprévisibles de nature à toucher à la stabilité et à la cohésion sociale.

Face à cette situation, nous avons décidé de soumettre une plate forme revendicative aux autres partenaires sociaux prenant en compte l'ensemble des préoccupations des travailleurs mauritaniens.

A cet effet, les centrales syndicales, CGTM, CLTM, CNTM :

- * Interpellent le gouvernement et le patronat à prendre conscience de la gravité de la situation que vit le pays et à prendre des mesures urgentes et appropriées de nature à stopper cet état de dégradation et de paupérisation dont sont victimes des milliers de salariés mauritaniens.
- * Exigent l'ouverture immédiate des négociations entre les partenaires sociaux autour de la plate forme en question.
- * Demandent aux travailleurs de rester vigilants et mobilisés pour défendre leurs droits.
- * Lancent un appel à tous les acteurs de la société civile de prendre conscience de la gravité de la situation et de contribuer à sa résorption.

Nouakchott, le 19/01/2011

L'Intersyndicale